

Concours policier : la sécurité en questions

Autor(en): **Probst, Jean-Robert**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Généralions : aînés**

Band (Jahr): **25 (1995)**

Heft 5: **Spécial Sion**

PDF erstellt am: **08.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-828941>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Concours policier:

En décembre dernier, nous avons publié un «Concours policier» sous forme d'enquête. En dix questions, nous vous invitons à faire part de votre sentiment sur la sécurité. Vous avez été 315 à répondre. Résultat: près de la moitié d'entre vous sont un peu ou très inquiets.

Rarement, la planète n'a été aussi cahotique. Ce sentiment général d'insécurité marque bien évidemment les personnes âgées, qui affirment, chiffres à l'appui, se sentir peu en sécurité à domicile (46%) et moins encore dans la rue (65%). Ces chiffres, même s'ils ne sont pas d'une rigueur scientifique absolue, démontrent néanmoins une inquiétude légitime.

Prenons donc vos réponses dans l'ordre. Face aux problèmes qui peu-

vent vous toucher à domicile, 170 d'entre vous se sentent en sécurité, contre 145 qui marquent une certaine inquiétude. Dans la rue, les chiffres sont encore plus éloquentes: 110 seulement se sentent à l'aise, soit à peine un tiers des personnes interrogées.

Alors que vous craignez plutôt les vols et les cambriolages à votre domicile, le problème des agressions vient nettement en tête dans la rue. Ce qui peut aisément se comprendre, même si, l'an passé dans le canton de Vaud, le nombre des délits a subi une légère baisse.

Il est intéressant de constater que vos craintes se fondent le plus souvent sur une réalité abstraite. En effet, plus de la moitié des personnes interrogées avouent que leur sentiment d'insécurité provient de ce qu'elles lisent dans les journaux, entendent à la radio ou regardent à la télévision. Mais 70 aînés ont été directement victimes d'un délit et 57 connaissent des victimes dans leur entourage.

Parmi les réponses quant au senti-

ment d'insécurité, relevons celles-ci: «Des inconnus qui sonnent à ma porte», ou «le quartier est désert, avec des garages souterrains», ou encore «la misère qui augmente...» ou enfin «la justice est trop gentille.»

Episode douloureux

Curieusement, près du quart des victimes de délits renoncent à déposer plainte. Pour quelles raisons? «De toute façon, les voleurs ne seront pas punis... Temps perdu, fonds irrécupérable... Mon neveu policier m'a dit de renoncer parce que trop courant... Il ne m'a fait aucun mal, mais j'ai eu très peur...»

Pourtant, les menaces, les vols et les agressions laissent une trace dans la mémoire des victimes. Si 13% d'entre elles affirment que l'épisode a été vite oublié, 80% avouent que le délit est encore présent dans les mémoires. Et 6% prétendent même qu'il s'agit d'un traumatisme majeur toujours vivace. Il est vrai qu'une agression physique peut laisser de fortes traces. A noter que sur les cas

dessin Pecub



la sécurité en questions

répertoriés, six délits ont été commis à l'étranger (Rome, Prague, Thonon, Russie).

A la question de savoir pour quels types de délits, la police devrait se montrer plus active, les réponses sont évidentes: les vols et les cambriolages émanent du tiers des personnes interrogées. Suivent dans l'ordre: le brigandage, la drogue, les délits sexuels et le vandalisme.

Enfin, pour que l'enquête ait des répercussions positives, les participants ont fait part de leurs vœux quant à une plus grande efficacité de la police dans sa lutte contre la criminalité. Une majorité demande une présence accrue des gens en uniforme et une plus grande sévérité à l'encontre des agresseurs et des voleurs.

Parmi les idées émises, citons celles-ci: «Rondes, patrouilles, surveillance et contrôles d'identité renforcés... Présence policière discrète, dans des voitures banalisées... Prisons moins confortables... Jugements plus sévères... Renvoi des délinquants étrangers...»

Si certaines suggestions font sourire (engagez Navarro, Colombo ou Hercule Poirot), d'autres font frémir (passage à tabac des suspects et rétablissement de la peine de mort).

Dans tous les cas, les personnes âgées demandent moins de laxisme et une plus grande sévérité, non pas de la part de la police, mais des juges: «Infligez des peines plus sévères...»

L'avis de la police

Pierre Aepli, commandant de la police cantonale vaudoise, a pris connaissance de ces résultats avec un intérêt évident. «La population du 3^e âge est inquiète, mais paradoxalement moins touchée. Elle est visée par une certaine forme de criminalité comme les vols simples ou la comédie du verre d'eau. La proportion des gens inquiets est forte et s'explique par l'image qu'ils ont d'une situation qui ne concerne pas forcément leur environnement.»

«Il est intéressant de voir que le sentiment d'insécurité est plus fort dans les campagnes qu'en ville. Or, la campagne est plutôt épargnée. A mon avis, ce sentiment d'insécurité n'est pas relié à une réalité. Cependant, on doit se préoccuper des victimes traumatisées par un délit.»

«Quant à la présence accrue des policiers sur le terrain, elle est difficilement réalisable, compte tenu des effectifs. On ne peut pas mettre des policiers à chaque coin de rue. Mais la police cherche à avoir une présence dans des lieux donnés et à des heures précises. Une présence accrue me paraît impossible.»

Depuis quelques temps, des réseaux de surveillance mutuelle, entre la police et la population, ont été mis sur pied du côté de Coppet et de Gland. Notamment dans des zones de villas, fortement touchées par les cambriolages.

Une forme de police où citoyens et policiers s'associent pour chercher ensemble des solutions à l'augmentation de la délinquance est actuellement à l'étude. Un test concret devrait être tenté prochainement.

«Cela permet de rapprocher la population en la rassurant dit le commandant Pierre Aepli. Les gens deviennent solidaires dans des quartiers isolés. Ils se sentent moins seuls, donc ont moins peur...»

J.-R. P.

(Enquête: Jean-Pierre Crettenand)

* * *

La montre frappée du logo de Police-Info a été gagnée par M. Gaston Dubois, 1354 Montcherand. Nos félicitations!

Vous pouvez obtenir l'enquête complète en versant Fr. 7.50 sur le CCP No 10-108 20-7, Gendarmerie vaudoise, 1014 Lausanne. Mention «Enquête Générations-Aînés, décembre 1994».

Entretenir les sentiments d'insécurité?

Lorsqu'on compare les chiffres réels de la criminalité, en particulier celle ayant trait à la violence sous toutes ses formes, on reste ébahi devant la petitesse du nombre de cas réels et l'amplitude démesurée de la crainte du citoyen face à la criminalité qu'il imagine.

Le matraquage des séries télévisées où la violence est omniprésente, n'est vraisemblablement pas étranger à ce malaise entretenu. Il n'en reste pas moins que le fait d'avoir été une fois victime d'un acte criminel – même bénin – reste pour beaucoup de personnes un traumatisme vivace.

D'autre part, le sentiment général de vulnérabilité croît avec l'âge, le déclin des forces et certaines formes d'isolement. Que faire pour prévenir la peur du crime chez les aînés? Informer sur l'état réel de la criminalité, décrire les modes opératoires les plus courants et instaurer un dialogue permanent entre personnes âgées et police nous apparaissent comme le meilleur moyen d'exorciser la peur. Car la constatation du paradoxe est quotidienne: les aînés ont tendance à exagérer l'ampleur de la criminalité qui les touche, mais négligent pourtant les quelques règles simples qui pourraient les mettre à l'abri des mal-fauteurs.

C'est la raison pour laquelle il convient de ne pas combattre à tout prix le sentiment d'insécurité: seule la conscience du danger permet de l'anticiper, de prévenir le risque, de prendre les mesures appropriées et de supprimer les opportunités de délits.

J.-P. C.